

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 13 (1925)
Heft: 6

Artikel: Les noms de quelques d'eau fribourgeois [suite et fin]
Autor: Aebischer, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817492>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES NOMS DE QUELQUES COURS D'EAU FRIBOURGEOIS

DEUXIÈME SÉRIE

par PAUL AEBISCHER.

(Suite et fin)

Voici quatre formes anciennes ¹ du nom de cette localité du district de Porrentruy :

Henrico de *Alla*, 1136 (Trouillat I, p. 263) ;
de *curti apud Allam*, 1148 (Trouillat I, p. 309) ;
de *Alla*, 1179 (Trouillat I, p. 372) ;
via que dicit de *Halla* versus *Firretum*, vers 1221 (Trouillat I, p. 484).

Et voici les deux formes que j'ai pu recueillir du nom de la rivière :

pratum quod juxta fontem *Allans* situm est, 1218 (Trouillat I, p. 42) ;
retro ecclesiam de *Curgenart* ² ; juxta fontem *Ale*, 1271 (Trouillat I, p. 222).

¹ Trouillat, t. I, p. 372, identifie avec Alle une localité « *Walo*, quae est, juxta Morsperc castrum in Elisacia » — et Morsperc serait Morimont, château ruiné — citée dans un document de 797 ; cette identification me paraît douteuse, et je croirais plutôt que ce *Walo* doit désigner une localité alsacienne des alentours peut-être de Levocnourt.

² Courgenay.

Tandis que cette dernière forme s'explique comme étant un génitif latin ordinaire de la première déclinaison, formé sur le nominatif *Ala*, la graphie de 1218, la plus ancienne, représente à n'en pas douter un génitif *Ala n i s*. Et si Jaccard remarque que ce nom de rivière était écrit autrefois *Halleine*¹, G. Stoffel, au contraire nous dit avoir rencontré dans un ancien cadastre la forme *Allain*², résultat normal de l'accusatif - a n e m de la déclinaison d'origine germanique.

Cette déclinaison était usitée également pour des noms munis de suffixes. Ainsi, dans le canton de Fribourg, a-t-on un cas oblique *Guisolan*, qui est resté comme nom de famille, et qui est un accusatif d'un diminutif en - (i) o l u du nom de personne germanique *Wiso*³. A Albeuve vivait en 1335 une femme appelée tantôt *Aviola*, au cas sujet, tantôt *Aviolan*, au cas oblique⁴. Il n'est donc pas étonnant qu'un nom tel que celui de la *Lucelle*, rivière formée par la réunion de deux ruisseaux venant l'un de Pleigne, l'autre de Bourrignon, et qui se jette dans la Birse, près de Laufon, ait pu être décliné lui aussi. Voici en effet quelques exemples du cas oblique, ou en tout cas de ce qui pourrait être un cas oblique :

Conradus abbas et conventus de *Lucelan*, 1218 (Trouillat I, p. 471) ;

ecclesiae de *Lucelan*, 1218 (Id., ibid.) ;

abbes et... couvent de *Luscelant*, 1340 (Trouillat III, p. 529) ;

les parcours par la cusegne de *Lucelant*, vers 1360 (Trouillat IV, p. 143) ;

¹ Jaccard, *op. cit.*, p. 6.

² G. Stoffel, *Dictionnaire topographique du département du Haut-Rhin*, Paris 1868, p. 2.

³ Förstemann, *Altdeutsches Namenbuch*, t. I. Personennamen, 2^{me} éd., Bonn 1900, col. 1622. Cf. P. Aebischer, *Sur l'origine et la formation des noms de famille dans le canton de Fribourg*, Thèse de Fribourg, 1923-24, p. 62, note 10.

⁴ A.E.F., Terrier de Bulle, n° 60..

lon doit aller a *Lucelant* panre la musure, id. (Id., p. 146) ;

li seignour de *Lucelans*, 1361 (Trouillat IV, p. 184) ;

li dit signours de *Lutzzelans*, 1363 (Trouillat IV, p. 202).

Il est inutile d'ajouter que ces exemples du cas oblique se rencontrent à côté d'exemples encore plus nombreux du cas sujet¹. Sans doute l'étymologie de ce nom de rivière n'est-elle pas claire. Ce terme hydronymique est le même que le nom de lieu *Lucelle* — c'est d'ailleurs de ce nom qu'il s'agit dans les exemples cités plus haut —, où s'élève un couvent de Cisterciens qui eut une importance considérable dans l'histoire du Jura Bernois ; la forme la plus ancienne que je connaisse de ce nom de lieu est *Lucicella*, 1125 (Trouillat I, p. 246). Mais faut-il se baser sur cette forme pour faire l'étymologie du nom, ou bien faut-il la considérer plutôt comme une faute de scribe, et donner en ce cas la priorité à la forme de 1136 *Lucella*²? Quoi qu'il en soit, on a pu considérer *Lucelle* comme un diminutif — et même si on n'avait pas vu de suffixe *-elle* dans ce mot, cela ne changerait rien à l'affaire, puisque les mots à suffixes n'étaient pas les seuls qui pouvaient être déclinés d'après la déclinaison germanique en *-a*, *-anem* —, et *Lucelan* serait alors un cas oblique. Je serais tenté de voir dans ces formes en *-an* des graphies savantes peut-être : en tout cas, la forme dialectale de ce nom, usitée dans les patois romans des environs, que je dois à l'extrême obligeance de M. le professeur Ernest Muret, répond parfaitement à un accusatif de la déclinaison en *-a*, *-anis* : *Lucelle* se dit en effet *yœslin*

Faut-il voir dans *Tramelan* un phénomène parallèle? Serait-ce un cas oblique d'un nominatif **Tramelle*, qui

¹ J'avais pensé un moment que ces formes *Lucelant*, *Lucelans* pouvaient s'expliquer comme étant une romanisation d'un all.

² *Lützelen* : mais on ne retrouve jamais cette dernière forme, pas plus dans les textes anciens que maintenant ; il faut donc renoncer à cette idée.

² Jaccard, *op. cit.*, p. 243.

serait un diminutif de *Trame*? Je ne le pense pas. D'abord, pourquoi ce diminutif? Il n'y a pas d'autre ruisseau qui traverse la localité, auquel on aurait pu primitivement appliquer le diminutif, qui se serait par la suite transmis à l'agglomération construite sur ces rives. Faudrait-il supposer que le diminutif a été appliqué directement au village? La chose n'est pas impossible, certes : c'est peut-être un cas semblable que nous avons dans *Sornelan* situé sur la *Sorne*; en tout cas, nous avons le contraire dans la *Cœuvatte*, rivière de l'Ajoie, qui coule à *Cœuve*: mais, pour *Tramelan*, nous sommes dans le domaine de l'hypothèse.

Il y a surtout une objection d'ordre phonétique. Tandis que *Lucelan* se dit *yœslin* en patois jurassien, la forme dialectale de *Tramelan* est, avons-nous dit, *Tramlô*. Or cette dernière forme ne peut s'expliquer par un accusatif de la déclinaison en -a, -a n i s : il faut plutôt y voir, comme l'a fait M. Muret¹, une finale -i n c u s, qui peut expliquer, soit les formes germaniques, soit les formes romanes tant anciennes que modernes.

Toutes les difficultés ne sont pas résolues : il reste toujours, en effet, la question du -l- de *Tramelan*. Mais cela ne saurait infirmer l'opinion que *Trame* et *Trême* ont la même origine peut-être.

III. Sur le nom de Gotteron.

Dans un article du journal *La Libéré* du 3 mai 1913, M. A. D[essonnaz] s'est déjà occupé de l'étymologie de ce nom de rivière. Il commence par démontrer qu'une forme *Choudrun*² de 1262, et qu'une forme *Choudru* d'un acte de novembre 1294³, où il est fait mention des « jure

¹ E. Muret, *De quelques désinences de noms de lieu...*, « Romania », vol. XXXII (1908), p. 563.

² A.E.F., Titres de la Commanderie, n° 7. Ce titre est analysé dans Gumy, *op. cit.*, p. 201 : mais cet auteur a lu inexactement *Choudrin*.

³ Archives de l'Hôpital de Fribourg, n° II, 2 ; cf. *Solothurnisches Wochenblatt*, 1828, p. 351.

et consuetudine rivi de *Choudru* » se rapportent au Gotteron actuel. La preuve la plus convaincante est celle qu'apporte un acte de 1286, où il est question d'un moulin à foulon appartenant aux enfants de feu Jacques Tioletta, sis « in *Gauleron* » : or ce moulin est précisément celui qui est mentionné dans l'acte de 1262 comme étant la propriété de ce même Jacobus Thioleta, et comme étant situé « in *Choudrun* ». « Le *Golleron* s'appelait donc primitivement *Choudrun* — écrit M. Dessonnaz —. Le sens de cette appellation topographique est clair : ce n'est rien autre que chaudron. Les habitants de langue romane qui baptisèrent ainsi la gorge sauvage qui débouche dans la Sarine s'inspirèrent de l'image d'une chaudière aux profondeurs ténébreuses. » Et M. Dessonnaz termine son article par la phrase suivante : « Le problème étymologique auquel donnait lieu le nom de Gotteron nous paraît élucidé : le Gotteron, s'il se trouvait en plein pays romand, s'appellerait le Chauderon.

L'essentiel de cette argumentation, avec la même conclusion, est reproduit dans un nouvel article du même auteur, intitulé *Der Name Gotteron (deutsch Gallern)*, paru dans les *Freiburger Geschichtsblätter*¹. Cet article est suivi d'une note de M. Bertoni, qui adopte l'étymologie de M. Dessonnaz, et qui s'attache seulement à expliquer le *g*-initial de *Gotteron*, vis-à-vis du *ch*- de *Choudrun*. Voici cette note, que je crois plus simple de citer presque en entier : «... Il est impossible d'admettre l'emprunt avant la palatalisation du *Ca-* (**G* a l d a r i o n e), du moment que l'all. a bien *Golleron* avec *o* et que cette palatalisation, dans les langues romanes, est antérieure au phénomène de *au* en *o*. D'ailleurs, les formes *Gallerron*, *Gauterron* sont des reconstitutions tirées sur le type : *Falk* : *faucon* ; *bald* : *es-baud-ir* (et la forme *Galttere* s'explique, à son tour, par influence du type : *Huc* : *Hugon*, etc.). Le *G* initial peut s'expliquer ainsi : il arrivait que, dans le germanique, aux mots romans tels que *chambre*, *chartre* correspondaient

¹ *Freiburger Geschichtsblätter*, vol. XXIII (1917), pp. 174-175.

Kammer, Karker... ; il était alors tout naturel de rendre, par analogie, un *Chauderon*, *Chouderon* par **Ko(t)leron*, mais, à l'initiale, il s'est produit un cas de substitution de la sonore à la sourde. Il existe de nombreux exemples de substitutions analogues dans les dialectes alémaniques... C'est pourquoi on a eu « *Gotteron* ¹ ».

Cette note est extrêmement concise, et je ne sais si je la comprends exactement. Je crois entendre que M. Bertoni admet que *Gallerron* n'est le reflet de l'étymon **c a l d a r i o n e n i* pour le *g*- initial (le changement de *c*-roman en *g*- germanique s'expliquerait très aisément : cf. *c o m p a s c u a -Gumschen*, *Cormondes -Gurmels* ²), ni pour le *-al*. D'après lui, *Gotteron* serait formé directement sur *Chauderon*, et les gens de la partie germanique du pays fribourgeois, pour arriver à ce *Gotteron*, auraient eu l'intuition qu'à un *ch*- roman pourrait correspondre un *k*- alémanique (d'où l'on arrivait, comme le dit très justement M. Bertoni, facilement à *g*), et d'autre part qu'à un *-au*-roman (= *o*) pouvait correspondre un *-al*- germanique qui se retrouvait dans la forme *Gallerron*, forme secondaire et refaite d'après M. Bertoni. Quant à la forme *Gallere*, il semble l'expliquer par la proportion suivante, ou par une proportion analogue :

<i>Galtere</i>	<i>Huc</i>
<i>Galterrōn</i>	<i>Hugon</i>

Je ne puis partager cette manière de voir. Tout d'abord, *Gotteron* n'est pas la forme allemande, mais bien la forme française actuelle du nom de la rivière. *Gotteron* est l'héritier en ligne directe de la forme *Gauleron* qu'on trouve par exemple dans un texte en romand de 1366 ³. Dans un texte également en romand, postérieur de quel-

¹ Stadelmann, *op. cit.*, pp. 121-122 du tir.-à-part, et Arch. de la Soc. d'hist. VII, pp. 365-366.

² Stadelmann, *op. cit.*, p. 118 du tirage-à-part, et p. 362 du t. VII des Arch. de la Soc. d'histoire.

³ « *Li moneir qui hont mulin en Gauleron* », *Recueil diplomatique du canton de Fribourg*, vol. IV, Fribourg 1844, p. 33.

ques années puisqu'il est de 1397, nous rencontrons la graphie « ou *Galteron* ¹ ». Cette dernière forme doit avoir, à mon avis, la même explication que le *Gauteron* de 1366 : il s'agit simplement d'une romanisation du nom alémanique de la rivière, qui devait être, dans la bouche des paysans de Tavel ou des environs, à bien peu près ce qu'il est encore actuellement, c'est-à-dire *Gàwtere*. C'est cette forme que représente la graphie *Galtere*, qui n'a pas à être mise en rapport avec *Huc : Hugon* ; dans *Galtere*, le *-l-* avait sans doute un son peu ou prou vélaire, ce qui fait qu'on a rendu en romand ce son tantôt par *-u-* semi-voyelle (et de *-aw-* on est arrivé facilement au *-o-* actuel de *Golleron*), tantôt par *-al-*, et le *-n* final de *Galteren* ², *Galleron* est tombé normalement. En un mot, *Golleron* s'explique, et doit s'expliquer, par la forme alémanique du terme hydronymique que nous étudions, et cette forme alémanique à son tour se ramène sans aucune difficulté à la forme germanique *Gallerrum* de 1233 ³.

Cela dit, et étant donné que la forme germanique n'a pas *-o-*, mais *-aw-* provenant de *-al-*, l'impossibilité que voyait M. Bertoni à admettre l'emprunt d'un antécédent de *Golleron* à un antécédent de *Choudron* avant la palatalisation du *c a-* de l'étymon proposé **c a l d a r i o n e*,

¹ *Recueil diplomatique du canton de Fribourg*, vol. 5, Fribourg 1853, p. 114.

² On trouve cette forme en 1320 par exemple (A.E.F., *Nobiliare Altaripanum*, vol. III, p. 19). Nous avons encore deux formes plus anciennes : un « in *Galtero* » de 1148 se rapportant au hameau de Galtern (*Fontes rerum Bernensium*, I. Bd., Bern 1883, p. 426), et un « a termino aque que dicitur *Galtera* » de 1175 (*Id.*, *ibid.*, p. 454). Si ces graphies sont exactes, elles peuvent s'expliquer par l'analogie : *Galtera* serait un nominatif féminin de la déclinaison faible, dont **Gallerún* aurait été pris pour un datif. Quant à *Galtero*, M. le Dr W. Henzen, à qui je dois aussi l'explication qui précède, se demande si ce n'est pas une faute de scribe pour *Galtera*, ou peut-être aussi une transcription approximative pour le datif *-u(n)*.

³ A.E.F., *Hauterive*, 2^{me} suppl., n° 9. Gumy, *op. cit.*, pp. 151-152, transcrit fautivement cette forme par *Gallerrun*.

n'existe plus, et rien ne s'oppose dès lors à l'hypothèse que le nom roman et le nom germanique, de commune origine, ont pu coexister depuis beaucoup plus longtemps que ne le croyait M. Bertoni.

Mais quelle est cette origine commune? L'explication de *Goller* par *Chaudron*, proposée par M. Dessonnaz et patronnée, comme on l'a vu, par M. Bertoni, est sans doute extrêmement tentante. C'est avec beaucoup d'à propos que M. Dessonnaz rapproche du *Choudrun* de 1262 les formes *Choudron* (vers 1250), *Chouderun* (1238), et d'autres encore¹, qui se rapportent au *Chauderon* de Lausanne, et qu'il voit dans ce nom, comme dans le *Chauderon* de la Baye de Montreux, une dénomination provenant d'une même image. C'est avec à propos aussi qu'il rappelle ici les *Kessel*, *Kesselbach*, *Kessibühl*, *Kessiloch*, *Kessibrunnen* et autres noms semblables qu'on rencontre dans toute la Suisse alémanique. Et c'est avec à propos encore que M. Bertoni ajoute à cette liste une *Chauderette*, vallon à Couvet, mentionné par Jaccard².

Notons de plus qu'un affluent de l'Arbogne, qui se jette dans cette rivière entre Montagny-la-Ville et Montagny-les-Monts, se nomme le *rio des Chaudeyres*: il est «appelé ainsi par les habitants de la contrée à cause du grand nombre de marmites (chaudières) qui couvrent le fond de son ravin³». J'ai même proposé ailleurs⁴ d'expliquer de la même façon les *Pérolles* (Fribourg), *Perrolaz* (Aigle et Fully), *Peyrollaz* (Morges), *Perrolles* (L'Etivaz) :

¹ Ces formes se trouvent dans le *Cartulaire de N.-D. de Lausanne* (MDSR., t. VI pp. 307 et 657); cf. aussi les pages 516, 591, 648.

² Jaccard, *op. cit.*, p. 78.

³ Gaston Michel, *Les «coudes de capture» du pays fribourgeois*, Mémoires de la Société fribourgeoise des sciences naturelles; section de géographie et géologie, vol. VII, *Etudes de géographie physique sur le canton de Fribourg*, Fribourg 1910, p. 35.

⁴ *Sur l'origine et la formation des noms de famille dans le canton de Fribourg*, Biblioteca dell'Archivum romanicum, Serie linguistica, vol. VI, à propos du nom de famille Perroulaz.

c'est-à-dire de ne point y voir un diminutif en -(i) ou de *pèra* < *p e t r a*¹, mais de considérer ces vocables comme contenant **p a r i o l u* (-a s), mot d'origine inconnue qui a donné les *perol*, *peirol*, « marmite », provençaux et catalans. Une seule chose fait difficulté : c'est que l'aire du mot *pairol* ne paraît pas s'étendre, au nord, jusqu'en Suisse romande. Si l'on examine l'*Atlas linguistique de la France* de Gilliéron et Edmont, en effet, on a tôt fait de constater que la carte n° 255, Chaudière, ne donne *pairol* que pour le sud de la France ; on le trouve encore dans l'Ardèche, les Hautes-Alpes et dans un point de la partie septentriionale de la Savoie, mais c'est tout. Et la carte n° 256, CHAUDRONNIER, ne donne des *pairolier* que dans l'Ardèche, la Drôme, les Hautes-Alpes — je ne cite naturellement que les départements les plus rapprochés de nous². Ne serait-il pas possible toutefois que le mot ait été usité jadis plus au nord ? Godefroy³ donne deux exemples de PAIROLIER, s. m., chaudronnier, l'un de 1306, l'autre de 1422, tirés de documents lyonnais. Le *Dictionnaire savoyard* de Constantin et Désormaux considère le mot, ou ses dérivés, comme vivant encore aux alentours d'Annecy : il donne en effet *pairolâ*, s. f., contenu d'une grande marmite, terme usité à Rumilly, de même que *pàiru*, s. m., grande marmite, chaudron⁴ ; *pérolah*, s. f., le contenu d'une grande marmite, mot employé à Annecy même : et sous ce vocable il cite deux exemples de 1546 : « Une *peyrole* de couvre⁵ petite », et « une *peyrine*... contenant demye sellie » ; à Annecy est employé également le mot *péroli*, s. m., chaudronnier⁶ ;

¹ Cette étymologie est donnée par Jaccard, *op. cit.*, p. 341, et par Girardin, *Le vocalisme du fribourgeois au XV^{me} siècle*, § 57, « Zeitschrift für romanische Philologie », vol. XXV.

² Cf. aussi K. Jaberg, *Sprachgeographie*, n° 18, Aarau 1908.

³ Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, t. V, p. 696.

⁴ Constantin et Désormaux, *Dictionnaire savoyard*, Paris et Annecy 1902, p. 296.

⁵ Cuivre.

⁶ Constantin et Désormaux, *op. cit.*, p. 311.

à Doussard (arrond. d'Annecy) enfin se trouve le mot *perwé*, chaudière en cuivre dont on se sert pour faire la lessive¹. On rencontre des dérivés de *pariu jusque sur les rives du Léman : dans un acte de 1434 relatif à un achat de mobilier pour les chevaliers de St-Maurice à Ripaille, il est question d'une *peyreta*, « petit chaudron », et d'un homme appelé « *Nycodo, peyrolorio, habitatori Thononii* ² ». Bien mieux encore : Bridel ³ donne les deux mots : *Pairolei*, s. m., ancien nom du chaudronnier (Genève) ; et *pairollet*, s. m., place où les chaudronniers travaillent en plein air. Il est donc prouvé que le mot a été usité, plus ou moins anciennement, jusqu'à Genève : serait-il impossible, dès lors, qu'il ait vécu autrefois plus au nord encore, où il ne nous serait resté que dans quelques termes topographiques ?

En tout cas, on retrouve cette même image de « marmite » dans le nom d'une petite rivière vaudoise, qui prend sa source au S.-O. de Chapelle et qui se jette dans la Mentue sous Bercher, l'*Oleyre*, à propos de laquelle le *Dictionnaire géographique de la Suisse* ⁴ remarque que « le cours inférieur est très encaissé ». Il est inutile même de faire remarquer que nous sommes en présence d'un dérivé du latin *olla*, « marmite ». C'est la même image encore qui a donné les noms de *Tine* : défilé de la Sarine, entre le Pays-d'Enhaut et Montbovon : fraction du village de Troistorrents (district de Monthey, Valais), situé des deux côtés de la Vièze de Morgins ; *Pont de la Tine*, pont construit sur la Grande-Eau, dans la commune des Ormonts-dessous (district d'Aigle, Vaud), au travers de gorges étroites et sauvages : à propos de ce nom, le *Dictionnaire géographique* note que « *tine* est synonyme de *cuve* ; cette gorge où tourbillonne

¹ Constantin et Désormaux, *op. cit.*, p. 312.

² Max Bruchet, *Le Château de Ripaille*, Paris 1907, p. 609.

³ Bridel, *Glossaire du patois de la Suisse romande*, MDSR., vol. XXI, p. 274.

⁴ *Op. cit.*, t. III, p. 588.

la rivière doit son nom à sa ressemblance avec une cuve ou une chaudière¹ » ; *Tinière* enfin, ruisseau qui prend sa source près du col de Chaude et se jette dans le Léman près de Villeneuve.

Tine, *Tinière*, *Oleyre*, peut-être *Pérolles*, certainement *ru des Chaudières*, *Chauderon*, *Chauderette* : ce sont toutes là des dénominations provenant de la même métaphore, soit que l'on ait vu dans les accidents topographiques ainsi désignés quelque chose ressemblant à une chaudière, soit qu'on ait appelé « chaudière » une gorge profonde, ce à quoi je crois moins. Peut-on douter que le *Gotteron*² ne soit lui aussi un « chaudron » ? J'ai énuméré les arguments — j'en ai même augmenté le nombre — qui militent en faveur de la solution proposée par M. Dessonnaz. Mais il faut remarquer d'autre part que ces *Tine*, *Pérolles*, *Chauderon*, ne désignent nullement des cours d'eau, mais bien des vallées dont la configuration éveillait précisément cette idée de « chaudière ». A propos du *Chaudron* montreusien, le *Dictionnaire géographique*³ remarque qu'on désigne sous ce nom la « partie étroite du vallon de la Baye de Montreux, en amont de cette dernière localité », et que « le nom provient d'une grande marmite d'érosion (marmite de géants) qui se trouve au pied d'une cascade près du rocher de Taulan, dans la partie inférieure de la gorge ». Les deux seuls noms de ce genre qui soient portés par des cours d'eau sont *Tinière* et *Oleyre* : or, coïncidence curieuse et bien faite pour provoquer la réflexion, ces deux noms sont des dérivés en -aria de *tine* et de *olla*, et non pas des noms simples. Comme *tinière* n'a jamais désigné chez nous d'objet de cuisine⁴, n'est-il pas possible que le suffixe

¹ *Dictionnaire géographique de la Suisse*, t. V, p. 750.

² Il est évident que l'étymologie proposée pour ce nom par Jaccard, *op. cit.*, p. 195, qui lui «... paraît un double diminutif de *gotta* : *gotteyre*, *gotteron* ; les noms allemands *Gallerum...* aujourd'hui *Galtern*, sont des corruptions du français », doit être rejetée purement et simplement.

³ *Dictionnaire géographique de la Suisse*, t. I, pp. 458-459.

⁴ Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, t. VII,

- a r i a, dans ce nom de cours d'eau comme dans *Oleyre*, ait son sens ordinaire de « faiseur de — », c'est-à-dire qu'*Oleyre* et *Tinière* signifieraient « ruisseau qui fait des marmites » d'où peut-être, par extension, « ruisseau dont le lit présente des marmites » ?

Nous nous trouvons, dès lors, devant les faits suivants : c'est que *Gotteron*, ou *Choudrun* si l'on veut, est d'une part le seul *cours d'eau* — c'est à dessein que je souligne le mot — portant le nom d'un récipient du genre « marmite », nom qui par ailleurs a été usité pour la dénomination de certaines vallées d'aspect physique particulier ; et, d'autre part, le *Gotteron*, ou *Chaudrun*, serait le seul cours d'eau d'une certaine importance qui, dans le canton de Fribourg, aurait une dénomination qui ne serait pas préromane. Nous avons, j'en conviens, des *Neirigue*, *Longivue*, *Rogivue*, *Flon* : mais ces termes hydronymiques sont, sauf *Flon*, d'un même type, et je ne serais pas étonné qu'ils soient, plutôt que de formation moderne, des traductions ou des adaptations d'une désignation prélatine naturellement antérieure. Gotteron, doit-il, de ce fait, être considéré comme une double exception ? Et ne pourrait-il pas y avoir là encore un vocable préroman ? Il n'y a qu'une seule façon, en tout cas, de ne point faire de Gotteron une exception à la première de ces règles : c'est de supposer que le nom a été donné tout d'abord à la partie inférieure de la vallée, soit parce qu'elle était très encaissée, soit parce que ces gorges, sous l'action tourbillonnaire des eaux, montrait à chaque pas ce que les géologues appellent des « marmites » : M. G. Michel donne même la photographie d'une « marmite de géant » des gorges du Gotteron précisément, et signale ses dimensions gigantesques (22 mètres sur 25 mètres¹) ; et, de la vallée, ce nom aurait passé à la rivière. Ce serait là une hypothèse gratuite, il importe de le remarquer,

p. 722, donne bien le mot *TINIER*, s. m., cuve, mais cet exemple est isolé, et il provient des archives de la Corrèze (1445), c'est-à-dire d'une contrée sans rapports avec notre pays.

¹ G. Michel, *op. cit.*, p. 51.

puisque, des deux formes les plus anciennes que nous possédions du nom qui nous intéresse, l'une, le « aque que dicitur *Gallera* » de 1175 s'applique évidemment à la rivière, et l'autre, celle de 1148, « in *Gallerro* » se rapporte au hameau de *Gallern*, situé sur la moitié supérieure du cours d'eau, moitié dont l'aspect physique ne suggère en rien l'idée de « marmite » ou de « vallée encaissée ». Il faudrait de plus trouver d'autres cas où, chez nous, un nom de vallée a fini par désigner la rivière qui y coule : or, je ne connais pas de transposition semblable¹.

L'hypothèse d'une origine préromane de *Golleran*, ou *Choudrun*, n'est en tout cas pas plus invraisemblable. Notons qu'il existe non loin de la Suisse, dans le département de l'Ain, une rivière du nom de *Chalaronne*, qui sort de l'étang du Grand-Birieux, et se jette dans la Saône au-dessous de Thoissey. La forme la plus ancienne qu'on connaisse de ce nom de rivière est *Calarona* : c'est celle qu'on trouve dans la *Vita Desiderii*, VII, *Acla Sanctorum*, 23 maii, V, p. 253 D, qui date du VI^{me} siècle, et dans un texte du IX^{me} siècle tiré de l'*Adonis martyrologium*, cité par D. Bouquet² ; le terrier de Peysieux, dressé en 1324, donne déjà *Chalarona*³, et Holder⁴ cite encore une forme non datée *Calerona*. L'étymon proposé par Holder, soit *Cal a r - o n a*, ne peut évidemment pas avoir donné *Choudrun*. Mais, au lieu d'un radical *Cal a r-*, je préférerais expliquer *Chalaronne* par un thème *Cal-*, auquel a été ajouté un double suffixe - a r o - + - o n a - qu'on retrouve dans de nombreux noms de rivière. Ce thème *Cal-* est peut-être le même que le thème hydronymique *Cala-* que M. E. Philipon veut voir dans *Calanca*⁵, et qu'on rencontre selon

¹ Il y a bien, non loin de Genève, dans le département de l'Ain, la *Valserine*, mais le cas n'est pas exactement semblable.

² *Recueil des historiens des Gaules*, t. III, p. 485, note a.

³ E. Philipon, *Dictionnaire topographique du département de l'Ain*, Paris 1911, p. 84.

⁴ Holder, *op. cit.*, t. III, col. 1043.

⁵ Dans un article intitulé *Etudes toponomastiques valdôtaines*

lui « notamment dans *Calo* (908), le *Chalon*, torrent de la Drôme¹, et dans *Calona* (VII^{me} siècle), nom d'une rivière du département de l'Ain² ». C'est peut-être le même encore qu'on retrouve dans *Calonne*, rivière qui naît près de Thileville (Eure) et qui se jette dans la Touque à Pont-l'Évêque, dans *Chalaure*, cours d'eau qui se jette dans la Drôme à la Moulinasse, dans *Chalaux*, rivière du département de la Nièvre, affluent de la Cure³. Il se pourrait donc qu'on soit en présence d'un étymon *C a l - a r - o (n) -, accentué, au cas sujet, sur la première syllabe, et sur la dernière au cas oblique. Nous aurions donc dû avoir *C à l (a) r o < *Càldro par suite de l'épenthèse de *d* entre *l* et *r* comme dans m o l (e) r e < *moudre*, au nominatif ; et *Calerôn- à l'accusatif, puisque l'*a* protonique non initial devient *e* d'ordinaire. Mais la forme *Choudrun* de 1262 doit s'expliquer par un *Caldron, qui a pu se produire de deux façons : ou bien l'*a* protonique non initial, au lieu de devenir *e*, a complètement disparu, comme il aurait disparu dans *o n g a r i n o s < *Hongrin*⁴, ou bien, sur la forme du cas sujet, on aurait fait analogiquement un nouveau cas oblique : ce qui n'a rien d'extraordinaire, si l'on songe que surtout après l'épenthèse au nominatif du *d* entre *l* et *r*, les deux formes de ce nom de rivière étaient trop différentes et qu'une simplification, en l'espèce un rapprochement, s'imposait presque, de sorte que sur le cas sujet *Caldro on aurait formé un régime *Caldrôn, qui

paru dans la revue « *Augusta Praetoria* », 1921, j'ai tenté d'expliquer ce mot, de même que le *Challant* valdôtain, par une racine préromane *C a l - qui aurait eu le sens de « pente abritée ».

¹ Cf. J. Brun-Durand, *Dictionnaire topographique du département de la Drôme*, Paris 1891, p. 62.

² E. Philipon, *Espagnol -anco ; français -ape*, « *Romania* », vol. XXXV (1906), p. 286.

³ Les formes anciennes mentionnées par Joanne, *Dictionnaire géographique et statistique de la France*, t. II, p. 805, soit *Chaille* (1147), *Chalays* (1262) sont assez singulières, si elles sont exactement reproduites.

⁴ Hubschmied, *art. cit.*, pp. 179-180, note 6.

explique parfaitement *Choudrun*. Cette formation analogique de l'accusatif sur le nominatif n'est pas unique en son genre : elle peut expliquer aussi le cas *Javroz-Jabron*¹. Si *Javroz* s'explique en effet par un nominatif *G a b a r o s, le nom des quatre *Jabron* du sud-est de la France ne peut venir directement d'un accusatif *G a b a r o n e m, qui aurait donné *Jaberon* ou *Javeron*, comme un féminin *G a b a r o n a, devenu *G a b a r o n n a avec gémination de l'*n*, a produit *Gaveronne*, ruisseau de la Charente² ; un nominatif *G a b a r o s aura donné **Jabro*, sur lequel on aura formé un cas régime *Jabron*. En ce qui concerne l'étymon de *Choudrun*, une troisième solution est encore possible : c'est que, lorsqu'on eut les deux cas **Caldo*, **Calerôn-*, une étymologie populaire se fit jour : on vit dans ce terme hydronymique un *c a l d a r i o n e m < *chaudron*, soit à cause de la configuration de la vallée, soit pour toute autre raison, de sorte que le croisement *C a l e-
r o n e m + *c a l d a r i o n e m donna une forme qui fut l'ancêtre direct de *Choudrun*.

L'hypothèse d'une origine préromane du nom de *Gollerón* soit *Choudrun* en 1262, est donc plausible. Ce nom n'aurait qu'une ressemblance extérieure avec « *chaudron* », et l'étymon *C a l - a r - o n explique la forme germanique *Gallern* — qui serait donc un emprunt très ancien — aussi bien que la forme romande : le nom du village bernois de *Champion*, qui est certainement un dérivé de *campus*, s'appelle *Gampelen* en allemand. Et cette hypothèse, de par sa nature même, nous dispense de voir dans *Gollerón* une dénomination qui serait doublement exceptionnelle, puiqu'ainsi nous serions en présence d'un nom qui aurait

¹ Cf. *Les noms de quelques cours d'eau fribourgeois*, « Annales fribourgeoises », 1923, p. 38 sqq.

² E. Philipon, *L'A médial posttonique dans les langues romanes*, « Romania » XLVIII (1922), p. 4, propose pour *Gave* un étymon *g u a b a r u s* plutôt que *g a b a r u s* : M. Dauzat, *Gaba et ses dérivés*, « Romania » XLIX (1923), pp. 265-266 montre que c'est bien de *g a b a r u s* qu'il s'agit.

été, primitivement déjà, celui de la rivière, et que ce nom serait préroman.

IV. Arignon.

Tel est le nom, bien effacé, porté par un petit cours d'eau du district de la Broye. Il prend sa source à l'est de Lully, à la lisière du bois de la Faye, se dirige vers le S.-O., puis vers le S.-E. en contournant le village de Frasses qu'il laisse sur la rive gauche, et coule ensuite vers Bussy ; à partir de cette localité, sur une distance de près de six kilomètres, notre ruisseau a un cours parallèle à celui de la Petite-Glâne, qui passe à très peu de distance : l'Arignon ne s'y jette cependant qu'en territoire vaudois, au S.-E. de Grandcour. Remarquons en outre qu'un lieu-dit, situé à 500 mètres environ du village de Bussy, vers le sud, s'appelle *en l'Arignon* : il est traversé par notre cours d'eau, dont il tire certainement son nom.

La forme patoise actuelle¹, *aregnon*, ne nous enseigne rien, puisqu'elle répond exactement à la dénomination officielle du ruisseau, telle que la donne par exemple l'Atlas Siegfried. On pourrait songer, semblerait-il, à rapprocher ce nom d'un radical *a r* - qu'on rencontre dans bon nombre de noms de rivière ou de fleuve, tels l'*Aar* en Suisse ; l'*Ahr*, *Ara* dans d'anciens documents, affluent du Rhin dans lequel il se jette au-dessous de Sinzig ; *A r - ab - o*, actuellement le *Raab* ; *A r - a r*, nom ancien de la Saône ; *A r - a u r - i - s*, forme antique de l'*Héraull*². On pourrait penser aussi à rapprocher notre nom de celui de l'*Arignan*, ruisseau des départements du Loiret et de Loir-et-Cher, affluent du Cosson, ou même du *Laraignon*, ruisseau du département de l'Aude. Mais là n'est pas la bonne solution : pour une fois, les formes anciennes du nom de notre riviette vont nous servir à quelque chose, bien que, malheu-

¹ Je dois cette forme à l'amabilité de M. Michel Singy, instituteur à Bussy, qui a bien voulu se renseigner auprès d'habitants de la localité.

² Cf. Holder, *op. cit.*, vol. I, col. 170, 172 sqq. et 177.

reusement, elles ne soient pas encore suffisamment reculées dans le temps pour qu'elles puissent nous permettre d'établir avec certitude l'étymologie qui va suivre.

Le plan de Bussy, dressé en 1746¹ donne déjà, comme nom du lieu-dit dont j'ai mentionné l'existence, et qui doit évidemment son nom au ruisseau qui le traverse de l'ouest à l'est, la forme *En l'Arrignon*; sur le plan, le tracé du cours d'eau est indiqué, mais son nom n'y figure pas. Une quarantaine d'années plus tôt l'orthographe est différente: en 1702, en effet, dans une reconnaissance de Catherine, femme de Jean Pamblanc, il est question du lieu-dit « *En Glarignon* dernièrement, et de présent se dit A la Praz² »; et, dans le même terrier, il est fait mention une fois encore d'une terre située *En Glarignon*³. En 1521, soit près de deux siècles plus tôt, Girardus, Glaudius et Jaquetus Chassoz, fils de feu Petrus Chassoz, de Bussy, reconnaissent deux poses de terre situées *ouz glarignyon*⁴; et en 1424 — c'est la première mention que je connaisse de ce lieu dit, et par conséquent du nom du cours d'eau —, Nichodus Chassot de Bussy reconnaît lui aussi deux poses de terre situées *ou glarignyon*⁵.

Les formes anciennes, bref, nous montrent que l'éty-
mon doit avoir un *gl-* initial, ce que ni la forme officielle,
ni la forme patoise ne laisseraient supposer. Quant à la finale
il peut s'agir soit d'un *-in ion em*, soit d'un *-oni on em*. En 1424 déjà, en effet, on devait prononcer notre
nom de rivière à peu près comme aujourd'hui — sauf la
consonne initiale —, c'est-à-dire quelque chose comme
lyaregnon; or ce *-e-* pouvait provenir soit d'un *-i-*, soit
d'un *-o-*, si bien que les transcriptions et les latinisations
des scribes hésitent souvent: ainsi a-t-on, dans le même

¹ A.E.F., Plan d'Estavayer, n° 50.

² A.E.F., Terrier d'Estavayer, n° 23, fo 111vo.

³ A.E.F., Id., ibid., fo 185 vo.

⁴ A.E.F., Terrier d'Estavayer, n° 104, fo XVII^{xx}II.

⁵ A.E.F., Terrier d'Estavayer, n° 121, fo CV.

terrier¹, en 1335, « aquam de la *seryna* » à côté de *saronam* ; ainsi écrit-on *Gérine* le nom du torrent qui est appelé *Argerona* dans les anciens textes. Mais une forme secondaire *g l a r i n i o n e[m]* explique en tout cas parfaitement la graphie de 1424.

Il s'agit maintenant de deviner ce qu'est ce *g l a r i n i o n e[m]*. Je ne crois pas qu'il faille le rattacher à *g l a r e a* : les dérivés de ce substantif, en effet, ont tous *Glé-* dans la partie occidentale de la Suisse romande : le *Dictionnaire géographique de la Suisse*² note lui-même que *Glarier*, *Glariers*, *Glarey*, *Glerriers*, *Gleyre*, est un terme usité surtout dans la vallée du Rhône (district d'Aigle), provenant du bas latin *glaretum* et désignant un lit de pierres roulées, de graviers et de sable que l'on retrouve fréquemment sur le bord des torrents de montagne, à leur débouché dans la plaine... » ; et le reste de la Suisse romande ne connaît que des formes avec *Glé-* : ainsi *Glé-rolles* (Vaud, district de Lavaux). Je serais plutôt tenté de voir dans *g l a r i n i o n e[m]* une dissimilation *n-n < r-n* que nous constatons également dans *Sarine*, qui a pris la place d'un plus ancien *Sanona*³ : ce qui nous conduirait, pour notre nom de ruisseau broyard, à un étymon * *G l a n i n i o n e[m]*. Ce mot ne paraît être en rapport avec celui de *Glâne* : j'ai fait remarquer en commençant que l'*Ari-gnon*, dans la seconde moitié de son cours, coulait parallèlement à la *Petite-Glâne* sur une distance de près de six kilomètres ; il serait, dès lors, tout naturel que son nom fût un diminutif de celui de la rivière plus importante dont il est affluent : c'est là un phénomène fréquent, sur lequel j'aurai l'occasion de revenir.

¹ A.E.F., Terrier de Bulle, n° 63, reconnaissances, n°s 28 et 39.

² *Op. cit.*, t. II, p. 290.

³ M. Hubschmied, *art. cit.*, p. 188, note 1, propose comme étymon de *Sarine* un celtique * *S e (g) a n o n a*, qui signifierait « la forte » : cette solution me paraît peu probable.